

COMPTE RENDU BUREAU DU 20 FEVRIER 2023

1. ACQUISITION D'UNE PARTIE DU BATIMENT MEAC : FIXATION DES MODALITES DE LA TRANSACTION.
2. LE CALENDRIER ET LA METHODOLOGIE DU PCAET POUR L'ANNEE 2023.
3. UN RETOUR EN IMAGE DE LA BALADE THERMIQUE QUI A EU LIEU A BALANSUN LE 2 FEVRIER.
4. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE D'UN CHARGE DE COMMUNICATION NUMERIQUE.
5. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES AU TITRE DE 2023.
6. LE GUIDE DES MARCHES PUBLICS.

1. ACQUISITION D'UNE PARTIE DU BATIMENT MEAC : FIXATION DES MODALITES DE LA TRANSACTION

Dans une délibération en date du 26 septembre 2022, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez a autorisé son Président à signer l'acte d'acquisition d'environ 7,62 ha du site appartenant à la SAS Groupe MEAC situé sur les communes de Mourenx et Noguères et a donné délégation au bureau, conformément aux termes de l'article L 5211-10 du CGCT, pour fixer les modalités de la vente (prix, clauses particulières, périmètre précis, etc.).

Le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide d'acquérir l'ensemble des parcelles, situées sur les communes de Mourenx et Noguères et constituant la propriété Aluminium Pechiney d'une superficie totale de 7ha 53a 45ca (75 345 m²) et de 10a 18ca (1018 m²) en indivision, de fixer le prix de la transaction à 394 948,64 €.

2. LE CALENDRIER ET LA METHODOLOGIE DU PCAET POUR L'ANNEE 2023

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est la déclinaison environnementale du Projet de territoire. De plus, il est élaboré en concertation avec le Contrat d'Objectif Territorial (COT), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

L'objectif du premier semestre 2023 est d'établir les diagnostics et de présenter les enjeux. Ils seront proposés au conseil communautaire de juin prochain pour leur validation.

L'objectif du second semestre 2023 est d'établir les stratégies du PLH et du PCAET et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi. Ils seront proposés au conseil communautaire de fin d'année pour leur validation.

Le bureau a validé ces principes.

3. UN RETOUR EN IMAGE DE LA BALADE THERMIQUE QUI A EU LIEU A BALANSUN LE 2 FEVRIER

Outil simple à mettre en place

La collectivité possède un dizaine de caméras thermiques
Déambulation dans l'espace public (règles de sécurité)

Satisfaction des personnes

Animation qui touche tous les publics
Parcours ludique et autre vision du logement



Travail en amont avec la commune

Mobilisation des personnes
Prévenir et obtenir les accords des propriétaires en amont

Météo froide

Conditions météo importantes
Report fréquent de date

Action de terrain

qui favorise le contact humain

Le bureau prend note de ces informations.

4. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE D'UN CHARGE DE COMMUNICATION NUMERIQUE

Afin de pourvoir un poste de chargé de communication numérique, le bureau, à l'unanimité de ses membres, décide de recruter un agent contractuel de niveau A de la fonction publique territoriale pour 1 an à temps complet, renouvelable 3 ans à compter du 6 mars 2023, dont le profil correspond à la nature des fonctions et aux besoins du service.

5. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES AU TITRE DE 2023

Le bureau émet un avis favorable à la demande transmise par la commune de Puyoô pour le compte d'une association implantée sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles. Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

6. LE GUIDE DES MARCHES PUBLICS

Le guide des marchés publics, à destination des élus et des agents, vient préciser le cadre réglementaire général ainsi que les procédures internes pour les marchés publics de la communauté de communes de Lacq-Orthez. La commande publique a été récemment au cœur d'une réforme importante, rendant nécessaire une nouvelle version du guide des marchés publics. L'édition 2023 intègre notamment des développements relatifs à la dématérialisation des procédures, à la déontologie des achats, et au développement durable. Ils traduisent l'engagement de la collectivité à continuer à développer la performance économique des achats tout en respectant un ensemble de principes permettant des pratiques d'achats loyales, la transparence des choix et la lutte contre le favoritisme et en encourageant les achats dits responsables.

Le bureau prend acte des principales évolutions apportées au guide des marchés 2023.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Incendie centre d'enfouissement

Incendie du 17 février à l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Orthez. Le feu a démarré lors du passage du compacteur et a été maîtrisé après 2 heures d'arrosage sur les 350 m² de déchets brûlés. Le massif de déchets a ensuite été recouvert de 600 tonnes de terre, soit sur une épaisseur moyenne de 30 cm.

Une réflexion sera menée sur la possibilité technique de maintenir le système d'arrosage en hiver.